

Le VÉTÉran

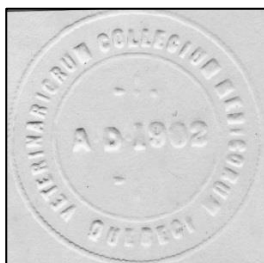
Société de conservation du patrimoine
vétérinaire québécois

Volume 15: Automne 2002-hiver 2003 (réédition)



L'école de Médecine comparée et de science vétérinaire située à Montréal sur Demontigny, près de Saint-Hubert. Elle fut construite en 1914 et abritait également l'école de Pharmacie

CENT ANS DE SOINS AUX



ANIMAUX DOMESTIQUES

QUINZE ANS DÉJÀ POUR NOTRE SOCIÉTÉ

La Société de conservation du patrimoine vétérinaire québécois voyait le jour il y a 15 ans, alors qu'elle recevait ses lettres patentes du Directeur général des institutions financières. Ses administrateurs provisoires étaient les docteurs Éphrem Jacques, André Dallaire et Michel Pepin. Son but était de « permettre l'acquisition et le regroupement d'archives et d'objets du patrimoine vétérinaire dans un lieu commun en vue d'une utilisation commune et de promouvoir toute activité ayant pour but de mettre en valeur et de faire connaître l'histoire et le patrimoine vétérinaire québécois ».

L'assemblée de fondation avait lieu le 11 novembre 1987 et le conseil d'administration était choisi parmi les personnes présentes. Il était ainsi composé: président, Clément Trudeau, vice-président, Michel Pepin, secrétaire-trésorier, Olivier Garon, et conseillers, André Dallaire et Joachim Hébert.

L'idée de recueillir et de conserver des objets du patrimoine vétérinaire québécois était née, un quart de siècle plus tôt, alors que le docteur Jacques Saint-Georges, secrétaire, de l'École, avait lancé une invitation aux vétérinaires praticiens de lui conserver les livres et les objets dont ils voudraient se départir. L'idée s'était quelque peu concrétisée comme en témoignèrent les nombreux objets qui, plusieurs années, ont dormi à la cave près de la chaufferie de l'édifice principal. D'ailleurs, c'est l'endroit où la SCPVQ a dû entreposer ses premières récoltes et ce n'est que trois ans plus tard, en 1990, que, grâce au doyen de la faculté, le Dr Serge Larivière, la Société obtint ses propres locaux dans le « pavillon Cousineau », les maisons préfabriquées, installées en 1979, au nord de la clinique des petits animaux. Dans les divers numéros du VÉTÉran, on peut suivre les activités de la société depuis ses débuts. Permettez-nous d'en faire un bref résumé.



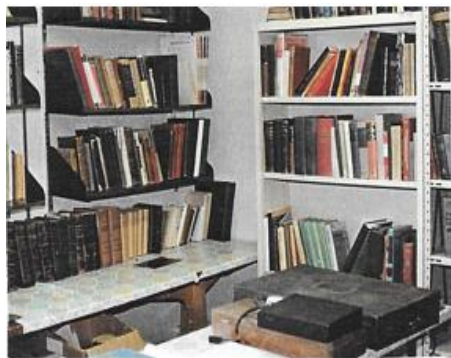
Parc à la mémoire de V.T. Daubigny



Dr Michel Pepin reçoit le prix Victor 1994

La première réalisation de la SCPVQ, l'année qui suivit sa fondation, a été l'obtention de la ville de Montréal, de la désignation d'un parc au nom de Victor-Théodule Daubigny. Ce parc, situé sur la rue Montcalm près d'Ontario, va rappeler la mémoire du fondateur de l'École Vétérinaire Française de Montréal ouverte en 1886. En 1988 également, elle créait son prix Victor visant à souligner l'action d'un vétérinaire, qui l'année précédente, a contribué; par son action, à faire connaître la médecine vétérinaire québécoise. Le premier récipiendaire en a été le docteur Jean Piérard.

L'année suivante, elle lançait son premier numéro du VÉTÉran, son bulletin, qui depuis, chaque année, apporte aux membres des nouvelles de la Société, et essaie de faire revivre quelques souvenirs de notre passé vétérinaire. Le premier dimanche de mai 1990, elle organisait son premier brunch-causerie qui est devenu quasi une tradition annuelle. En plus de permettre la rencontre des membres de la société et de leurs amis, il permet grâce à son conférencier invité de tracer quelques jalons de l'histoire du passé, même récent de la médecine vétérinaire.



Livres aux archives de la société

En 1992, elle dépensait beaucoup d'énergie pour faire reconnaître le parc de la Grosse-Île comme un endroit qui avait servi de base à des actions de la médecine vétérinaire. Ce fut en vain. La semence d'alors aurait-elle porté fruit, car cette année, une plaque commémorative soulignant ce rôle a été officiellement dévoilée à la Grosse Île.

Après de longues démarches, elle apposait, en 1993, une plaque sur un édifice de la rue Des Jardins, à Québec, rappelant l'emplacement, où avait vécu l'École vétérinaire de Québec, 1885-1892, fondée par le Dr Joseph Alphonse Couture. C'est ce même docteur Couture, dont, quelques années plus tard, avec l'Association des élèves

du cheval Canadien, elle soumettait la candidature au Temple de la renommée de l'agriculture, québécoise pour son travail d'établissement du livre d'enregistrement, de la race de bovins canadienne et la reconstruction au début du siècle dernier, de la race chevaline. Elle en obtenait, la nomination deux ans plus tard.

Elle apportait, en 1997, sa collaboration à la Faculté de Médecine vétérinaire, dans l'organisation de la rencontre pour souligner le cinquantenaire de l'établissement à Saint-Hyacinthe de l'école de Médecine vétérinaire. La même année elle rafraîchissait les vitrines du corridor du rez-de-chaussée de l'édifice principal de la faculté, en y illustrant les 135 ans de l'enseignement vétérinaire au Québec.

Lors des fêtes du centenaire de l'école, en 1986, des fonds avaient été recueillis pour doter des salles de la faculté d'une plaque les identifiant. Ces plaques ont été de fait installées et portent chacune le nom d'un vétérinaire qui a laissé sa marque dans la profession. Elles n'indiquaient cependant rien sur les personnages illustrés. La société a-t-elle voulu remédier à cette lacune en complétant, chaque plaque, d'une courte notice biographique de la personne.

En 2000, elle collaborait à la documentation d'un film sur la profession vétérinaire au Québec en fournissant à ses auteurs des documents, des objets ou des instruments, et un de ses membres, le Dr Olivier Garon y est allé de démonstrations.

En 2002, la SCPVQ a voulu rappeler l'année du centenaire de l'incorporation de la profession vétérinaire au Québec, et elle a daigné collaborer d'une façon spéciale avec l'Ordre des médecins vétérinaires. Elle y est allée de ses fonds monétaires, mais également de ses documents ou de ses objets d'archives.

Entre temps, elle a continué de recevoir des dons pour ses archives, documents, livres, notes de cours et instruments. Elle s'est employée au cours des



Plaque rappelant le site de l'école vétérinaire de Québec



Dévoilement des biographies des vétérinaires dont les noms identifient des salles de la faculté.



Participants qui ont connu Oka. Dans l'ordre : les docteurs J. Blanchet, M. Picard, H.-P. Gagnon, P. Archambault et M. L'Heureux; J.-P. Ste-Marie, J. Flipo, E. Roy, E. Eustache, P. Tétreault, J.-P. Morin, C. Phaneuf, P. Genest, C. Trudeau et R. Rajotte

années à classer ces objets et en dresser une liste en créant des fonds au nom des divers donateurs. Les nombreuses photos récupérées, illustrant notamment la vie des différentes écoles vétérinaires, ont été disposées selon un ordre de sujets et de dates, de sorte qu'elles peuvent être retrouvées facilement. Les notes de cours ont été également placées selon un ordre chronologique.

L'abondance des volumes constituaient un problème faute de place, mais une entente survenue avec la bibliothèque de l'université de Montréal a permis un travail de sélection et de codification de sorte qu'aujourd'hui, chacun des volumes porte sa cote et peut être retrouvé plus facilement pour consultation.

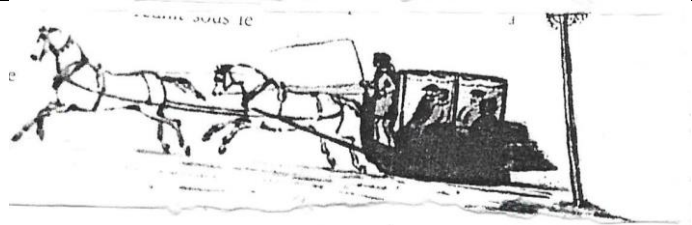
Jean-Baptiste Phaneuf

***ELLE EST NÉE IL Y A 60 ANS
LA SOCIÉTÉ DE MÉDECINE VÉTÉRINAIRE
DE LA PROVINCE DE QUÉBEC***

Cette Société à l'instar de l'Association vétérinaire française de Montréal avait pour but de favoriser les échanges entre les vétérinaires de la province et de les renseigner sur les nouveautés dans leur domaine respectif.

C'ÉTAIT L'ÉDUCATION CONTINUE DU TEMPS

Diligence
au Bas-Canada, 1847



LA SULFANILAMIDE DANS LE TRAITEMENT DE LA POLYARTHRITE DU POULAIN: ESSAIS DU DR GUSTAVE LABELLE.

Le service de la Santé des animaux de la province de Québec, les années qui suivirent sa création, s'intéressa aux maladies du cheval. Les principales étaient l'anémie infectieuse, l'encéphalomyélite virale de l'ouest et la polyarthrite du poulain. Pour cette dernière, le rapport du ministre de l'Agriculture au Lieutenant-Gouverneur mentionne quelque 240 interventions où on a recours, semble-t-il, à la vaccination.



*Le Docteur Gustave Labelle,
Professeur de matière médicale à Oka*

En cette période, le Dr J.-Maxime Veilleux qui était directeur du Service de la Santé des animaux, était également professeur à l'École de médecine vétérinaire à Oka. Aussi ne manqua-t-il pas de sensibiliser le professeur de matière médicale, le Dr Gustave Labelle, à ce problème.

Ce dernier était au courant des effets bienfaisants de la sulfanilamide dans les infections à streptocoques chez l'homme. Ce produit serait-il également efficace contre les infections de même chez le cheval? Il fallait essayer. Il fit donc quelques essais de traitement en s'inspirant pour la dose des recommandations du Dr Merillat. Quelque 240 sujets furent traités et les résultats obtenus dépassèrent les espérances. Un résumé en fut publié dans la revue *Veterinary Medicine* de novembre 1938. Il semble que ce soit là une des premières observations sur les bienfaits de la sulfanilamide dans le contrôle des maladies bactériennes en médecine vétérinaire. Ça suivait de peu son emploi en médecine humaine où jusqu'à la fin des années 1930, il y avait bien peu de médicaments pour lutter contre les infections bactériennes. Le docteur Jean Bernard dit avoir été témoin d'un des plus extraordinaires bouleversements

qu'a connus la médecine. C'était en 1937, alors qu'il revenait dans le même service qu'il avait connu quelques années auparavant et qu'on y utilisait les sulfanilamidés qui venaient d'être découverts.

C'était aussi vrai en médecine vétérinaire. Dans son *Précis de matière médicale* publié en 1935, le docteur Gustave Labelle ne fait nullement mention de ces agents qui ont une action sur les germes bactériens.

Jean-Baptiste Phaneuf

**L'année 2002, année centenaire de la création du
Collège des médecins vétérinaires de la province de Québec.**

IL FAUT ÊTRE MEMBRE DE LA CORPORATION POUR EXERCER LA MÉDECINE VÉTÉRINAIRE AU QUÉBEC.

La première loi des médecins vétérinaires ne pouvait pas être plus explicite: pour exercer la médecine vétérinaire au Québec, il fallait non seulement être diplômé d'un collège reconnu, mais surtout avoir son nom inscrit au registre des médecins vétérinaires, c'est à dire avoir été reconnu comme compétent par le Collège des médecins vétérinaires, et payer sa cotisation annuelle à la corporation. Au tout début, il y avait le registre des médecins vétérinaires et celui des vétérinaires. Ces derniers détenaient une licence en vertu de droits acquis, mais encore devaient-ils passer un examen pratique. Le registraire était responsable de la tenue à jour de cette liste des médecins vétérinaires qui avaient droit d'exercice au Québec.

Cette cotisation annuelle qui devait être acquittée par les médecins vétérinaires et par les vétérinaires paraissait assez minime, du moins selon les normes actuelles, 2.00\$, mais il arrivait que certains oubliassent ce devoir, s'en abstinssent ou simplement considérassent qu'ils n'avaient pas les moyens d'acquitter cette dette. Ceux qui ne payaient pas leur dû, qui n'étaient pas en règle, étaient l'objet d'une surveillance attentive de la part même de leurs collègues. C'est du moins ce que laisse croire la correspondance du secrétaire.

Les lettres sont nombreuses en effet, de médecins vétérinaires qui s'informent auprès du secrétaire au sujet d'un tel ou d'un tel diplômé, pour savoir s'il a payé sa cotisation. De même, le secrétaire se faisait un devoir de rappeler aux retardataires qu'ils n'avaient pas acquitté leur cotisation. Ceux qui ne l'ont pas payé sont l'objet d'un avis du secrétaire et s'ils persistent dans leur pratique, ils sont dans l'illégalité et s'exposent, si non à des sanctions, du moins à être collecté par un avocat et à en payer des frais. Ceux qui payaient trop tôt étaient aussi avertis.

La maladie qui empêchait de travailler était une raison valable de ne pas payer la cotisation. Ce ne sont pas seulement les médecins vétérinaires en pratique privée, qui sont soumis à cette réglementation, mais tous les vétérinaires qui sont employés du gouvernement fédéral, provincial ou municipal et qui exercent la médecine vétérinaire. Il arrive même que le secrétaire adresse un avis aux autorités pour leur signaler ceux qui ne sont pas en règle. Une condition *sine qua non*, un médecin vétérinaire ne peut exercer sa profession s'il n'est pas membre de la corporation. Souvent le Directeur général vétérinaire du Dominion va demander au secrétaire une liste des nouveaux licenciés afin de n'engager que ceux qui sont en règle.

Le VÉTÉran

Est le bulletin de la Société de conservation du patrimoine vétérinaire québécois qui a son pied à terre à la Faculté de médecine vétérinaire 3200, rue Sicotte, Saint-Hyacinthe, J2S 2M2. Il est publié une ou deux fois l'an pour le bénéfice des membres de la société.

*Rédaction et mise en page: Jean-B. Phaneuf
Collaboration: O.Garon, C. Trudeau
Photocopie: Photocopie Exper*

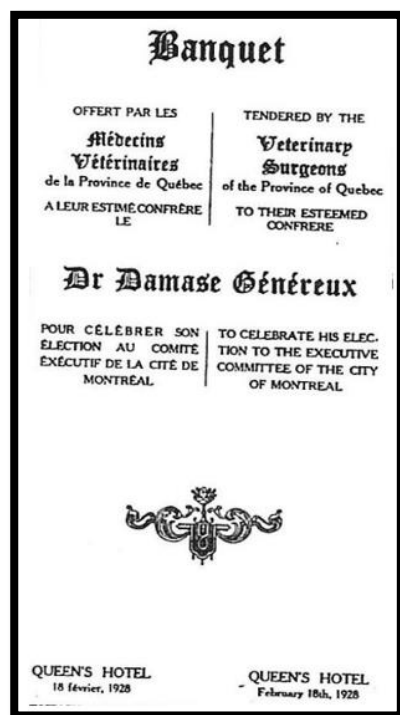
Non seulement le vétérinaire doit être membre de la corporation, mais encore doit-il suivre les règlements du collège et dans la négative, être sujet de sanction qui pouvait aller jusqu'à la destitution. Il pouvait arriver que des médecins vétérinaires voient leur nom biffer de la liste du Bureau des drogues et qu'il leur soit ainsi interdit l'achat de narcotiques ou de produits, objets de taxes d'accise comme l'alcool éthylique.

Jean-Baptiste Phaneuf

LES DINERS-CAUSERIES DU DR GUSTAVE-THÉOBALD LABELLE

Le quatrième secrétaire-trésorier du Collège des médecins vétérinaires de la province de Québec fut le docteur Gustave-Théobald Labelle. Il a succédé au Dr Albert Dauth qui avait occupé le poste près de vingt ans, y sacrifiant temps et argent. Lors des élections, en 1928, le Bureau des gouverneurs avait été rajeuni. C'est sans doute ce qui explique cette innovation. Mais juste auparavant, le Bureau des gouverneurs s'était fait la main en organisant, pour le 28 février 1928, à l'hôtel Queens de Montréal, un banquet en l'honneur du docteur Damase Gagné, pour souligner son élection au Comité exécutif de la ville de Montréal.

Des lettres des archives du Collège des médecins vétérinaires font mention de la création au début des années 1930, de diners-causeries que le Bureau des gouverneurs avait mis de l'avant et qu'organisait le docteur Labelle. Ces diners-causeries avaient lieu l'hiver, durant les mois de janvier, février et mars et se tenaient à l'hôtel Queens à Montréal. Le coût en était de 1.50\$ comme en témoigne le montant des chèques expédiés en paiement.

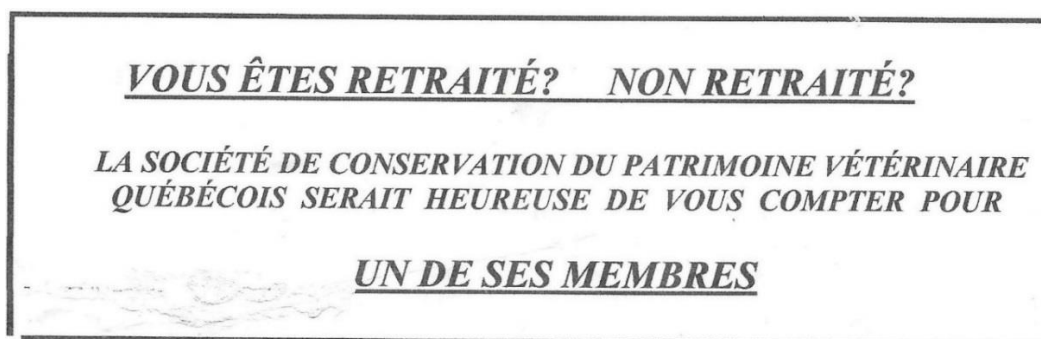


Ces diners étaient appréciés, comme en fait foi les commentaires dans les réponses aux invitations. Certains félicitent le Dr Labelle de son initiative, d'autres expriment leur satisfaction. Des vétérinaires, même éloignés de Montréal, comme de Montmagny, se faisaient un devoir d'y assister.

Un conférencier ne manquait pas de rehausser le prestige de ces diners. Un des premiers conférenciers invités ne fut non moins que l'honorable Adélard Godbout qui, en 1930, venait de succéder à l'honorable Léonide Perron, décédé, comme ministre de l'Agriculture de la province. L'honorable Athanase David, secrétaire de la province, fut également invité. Des collègues ont aussi contribué à donner du prestige à ces dîners. Le docteur Georges Rajotte, sans doute le premier pathologiste aviaire reconnu dans la province, était allé parler de l'enseignement de la médecine vétérinaire à l'Université Cornell de l'état de New York. Il y avait vraisemblablement pris une spécialité.

Nous n'avons rien trouvé sur le temps qu'ont duré ces diners-causeries; ils furent certainement organisés les premières années de la décennie 1930.

Jean-Baptiste Phaneuf.



UNE DIVISION DE MÉDECINE VÉTÉRINAIRE AU MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE

Jean-Baptiste Phaneuf

Dans un des premiers numéros du « Journal of Comparative Medicine and Veterinary Science » à l'automne de 1937, le docteur Maurice Panisset faisait part de la création récente du service de la Santé des animaux de Québec. Il semble que c'était toute une innovation, un organisme du gouvernement provincial voué à la prévention, au dépistage et au contrôle de maladies animales, un organisme différent de celui du gouvernement fédéral qui avait mission de faire appliquer la loi des épizooties visant le contrôle des maladies exotiques, et la responsabilité de l'inspection des viandes.

Ce service avait pour directeur le Dr Joseph-Maxime Veilleux, professeur à l'École de médecine vétérinaire d'Oka. Son but visait la lutte contre certaines maladies animales, leur contrôle, et l'éducation des cultivateurs. Son action porterait donc sur les diverses espèces animales de la ferme.

Le docteur Panisset rappelait cependant qu'il y avait eu, « durant de nombreuses années, au ministère de l'Agriculture, une section de médecine vétérinaire qui faisait partie du service de l'Industrie animale ». Cette organisation avait l'inconvénient de subordonner le personnel vétérinaire à des chefs non vétérinaires. La création du service de la Santé des animaux mettait donc fin à cette anomalie et c'était, semble-t-il, une grande amélioration voulue par le ministre de l'Agriculture du gouvernement Duplessis.

L'existence de cette division nous fut confirmée de nombreuses années plus tard par le Dr Albert Lavallée qui avait fait carrière au service de la Santé des Animaux. Il ajoutait qu'avant le service existait une division vétérinaire dépendant du service de l'Élevage.

Mais où trouver des précisions sur cette division? Aux archives du ministère de l'Agriculture à Québec? Sans doute, mais nous ne pouvions faire le voyage. D'ailleurs aurions-nous eu du succès? Une expérience antérieure nous avait montré que les renseignements n'y sont pas faciles à trouver. Un éclairage bienfaisant nous fut fourni par monsieur Gilles Bachand, bibliothécaire à l'I.T.A.A. de Saint-Hyacinthe. Il nous fit part qu'il avait à sa bibliothèque les rapports annuels du ministre de l'Agriculture au Lieutenant-Gouverneur de la province de Québec. Et nous pourrions les consulter.



*L'honorable L.-A. Taschereau, L. L.L.
Premier ministre de la province de
Québec de 1920 à 1936*

Nous nous sommes donc rendus à l'I.T.A.A. pour ce faire. Nous commençâmes avec le rapport de l'année 1915-1916 et nous avons poursuivi. Nous avons obtenu les renseignements que nous désirions et davantage.

UNE DIVISION DE MÉDECINE VÉTÉRINAIRE

Un ministère provincial de l'Agriculture a existé dans la province de Québec depuis la Confédération. Lors de sa création, la première année de la province de Québec, il était aussi responsable des travaux publics; depuis il a subi bien des modifications. En 1913, étaient créés des postes d'agronome de comté. Alexandre Taschereau devenait, en 1920, premier ministre de la province et il allait le demeurer plus de seize ans. Le ministre de l'Agriculture était depuis 1913, l'honorable J.-E. Caron et son ministère avait des structures pour répondre aux besoins des agriculteurs. À titre d'information, prenons les rapports de l'année 1920 et des suivantes. Les divers rôles et actions du ministère de l'Agriculture de l'époque, y sont déductibles. Considérons la table des matières de ces rapports annuels que le ministre de l'Agriculture adressait au Lieutenant-Gouverneur. Prenons pour exemple le rapport de 1920-21. Il comporte les éléments suivants :

Les Agronomes de district qui sont sous un directeur.

Divers services: apiculture, aviculture, grande culture, horticulture et publications qui ont un directeur.

Trois écoles d'agriculture, chacune ayant son directeur: Sainte-Anne-de-la Pocatière, Oka, et le Collège Macdonald.

Une école provinciale de laiterie à Saint-Hyacinthe, une école de médecine vétérinaire à Montréal.

Des écoles ménagères au nombre de sept.

Le Conseil d'Agriculture, des Cercles de fermières, qui ont chacun un secrétaire.

Les cours abrégés d'agriculture qui relèvent d'un directeur.

Un entomologiste provincial.

L'Industrie laitière a son inspecteur général.

Un laboratoire officiel provincial et son directeur.

Les orphelinats agricoles de Saint-Damien et de Saint-Joseph.

Des organismes de coopération : Société coopérative agricole, celle des Producteurs de semences de la Yamaska, celle de l'Union expérimentale des agriculteurs de Québec, l'Union des coopératives agricoles avec son inspecteur.



*L'honorable Jos E. Caron D.Sc.
Ministre de l'Agriculture
de 1913 à 1929*

Tels étaient alors les organismes qui dépendaient en grande partie du ministère de l'Agriculture de Québec. A noter, le service d'aviculture qui avait été créé plusieurs années auparavant. Ces organismes et leur structure étaient modifiés assez régulièrement afin de mieux répondre aux besoins de la classe agricole. C'est ainsi que trois ans plus tard, dans le rapport de 1923-24, le Conseil d'Agriculture, à ses responsabilités habituelles, soit les sociétés d'agriculture, les cercles agricoles, les conférenciers agricoles, le Journal d'agriculture et les expositions, voit s'ajouter l'élément suivant: le service de l'Élevage dont dépendait une section de médecine vétérinaire.

Cette dernière section avait été créée au printemps de 1923. Son chef était le Dr Joseph-Alphonse Édouard Bédard, un diplômé, en 1915, de l'École de médecine comparée et de science vétérinaire de Montréal, qui, grâce à la magnificence du ministre provincial de l'Agriculture, était allé poursuivre des études à l'École nationale vétérinaire d'Alfort, en France. Il en avait obtenu son diplôme en 1922. Il avait son bureau au gouvernement. Il s'est mis à la tâche dès sa nomination. Pour l'exécution du travail, il s'appuyait sur l'aide de vétérinaires auxiliaires, des praticiens de pratique privée, disséminés dans les divers comtés de la Province, dont le gouvernement défrayait le coût des activités commandées.

Cette fonction apportait des revenus et donnait également un certain prestige comme en témoigne l'en-tête des lettres du Dr L.-E. Canuet de Mont-Joli. Et cela dans une période où les revenus des praticiens laissaient à désirer.

Le Dr Bédard recevait les demandes des cultivateurs et acheminait le travail aux auxiliaires. Dès la fin de la première année, ils étaient trente vétérinaires praticiens à pouvoir répondre aux demandes. En 1929, ils étaient 34, tous membres du Collège des médecins vétérinaires. Sans doute avait-il l'appui de personnel de soutien, commis de bureau et secrétaires. Et il eut bientôt l'aide de professionnels vétérinaires. Nous avons la preuve, qu'en 1930, il profitait des services du Dr Elie Turgeon. Le Dr Bédard s'impliquait également dans l'éducation des éleveurs par des articles, notamment dans la *Revue des Éleveurs*, et par des bulletins du ministère.

Le Dr Bédard avait été chargé de plus de remplacer, en 1923, le Dr Villeneuve pour enseigner la zootechnie et l'hygiène à l'École de Médecine vétérinaire de l'Université de Montréal. Il avait été aussi nommé secrétaire d'un comité formé à l'école pour trouver les moyens à prendre afin de faire collaborer l'école et la profession vétérinaire avec les services d'hygiène de la province, et des municipalités, et d'autres organismes, pour le contrôle de la

tuberculose. Cette dernière maladie était au Québec une maladie importante et grave chez l'homme, dont une source bien évidente était les bovins laitiers infectés, comme l'avait fait remarquer le Dr Louis Demers, chimiste, lors d'une conférence sur cette maladie à l'occasion du congrès de la Société d'Industrie Laitière de la province de Québec en 1923. Cette maladie était reconnue à travers le Canada et, en 1921, une conférence avait été convoquée à Ottawa, sous la présidence du Dr J. G. Rutherford, G.M G. et elle réunit des personnes de toutes les provinces. Du Québec, on comptait les docteurs M. C. Baker, A. E. Moore, A. Dauth, F.-T. Daubigny et L.-J. Demers. Ces trois derniers étaient professeurs à l'école de Médecine vétérinaire de l'université de Montréal.



*L'honorable Léonide Perron
Ministre de l'Agriculture
de 1929 à 1930*

Aussi le dépistage des bovins tuberculeux fut la première tâche à laquelle le Dr Bédard se consacra. L'épreuve à la tuberculine détectait les sujets porteurs de l'infection, lesquels étaient tatoués, et expédiés à l'abattoir. Parfois on procédait à une nécropsie. Le secrétaire du Conseil d'Agriculture dans son rapport de 1923-24, se dit fort heureux du travail accompli la première année d'existence de cette section. Il fait mention de 37,947 sujets tuberculinisés, de 2,238 réacteurs et de 176 étables désinfectés. Au dépistage de la tuberculose s'est vite jointe la prévention du charbon symptomatique, une maladie importante en certaines régions, par la vaccination des veaux, et le traitement de la septicémie hémorragique,

Le rapport de 1924-25 signé par le Dr Bédard, montre un élargissement des activités. Un plus grand nombre de bovins ont subi l'épreuve de la tuberculinisation, 58,078, dont 1808 furent décelés réacteurs, et 327 étables furent désinfectées. Cette augmentation due à des demandes de la part des cultivateurs qui sont incités par des beurreries ou des fromageries, lesquelles ne veulent que le lait de troupeaux exempts de la maladie.

La vaccination des veaux contre le charbon symptomatique s'est également intensifiée. Il signale en plus l'immunisation de 98 bovins contre la fièvre charbonneuse, eh oui, la fièvre charbonneuse, l'anthrax comme on la désigne aussi. On a procédé de plus à des enquêtes concernant des cas de mammite bovine, de cachexie et d'autres affections. Des traitements ont été effectués contre plusieurs maladies dont la septicémie hémorragique chez les bovins et les porcins, la mammite bovine, des empoisonnements par les plantes, l'entérite contagieuse des bovins, la diarrhée infectieuse des veaux, la bronchite vermineuse et le rhumatisme chez les porcs. Chez les volailles, il signale le diagnostic de quatre cas de tuberculose, le traitement contre l'épithéliome contagieux et la cellulose infectieuse, et la vaccination de 12 sujets contre le choléra aviaire et de 1376 contre la diphtérie.

Chose surprenante, le responsable attire l'attention du ministre sur le fait que la tuberculinisation a permis de dépister des sujets réacteurs arrivés récemment au Québec en provenance d'autres provinces; à son avis, il aurait lieu de dresser un filtre aux frontières. L'année suivante, il revient sur le même sujet et suggère une loi qui permettrait l'arrêt aux frontières des sujets infectés.

Deux ans plus tard, en 1926, le rapport fait mention des principaux officiers du ministère de l'Agriculture. Il témoigne ainsi des modifications dans la structure du ministère et son organisation; la voici : autour du ministre, l'honorable Jos.-E. Caron, on trouve son sous-ministre, J.-A. Grenier, son secrétaire particulier, le comptable, et le registraire du ministère.



*L'honorable Adélard Godbout
Ministre de l'Agriculture
de 1930 à 1936*

Aussi :

Le service des Agronomes avec son directeur et son inspecteur.

Le service de l'Élevage qui, sous son chef, comprend les sections de l'aviculture, de l'espèce équine, des espèces bovine, ovine et porcine et la section de médecine vétérinaire.

Le service des Grandes cultures du ministère avec un chef, un surintendant des fermes de démonstration, une section de drainage, une section des champs de démonstration et une section constructions rurales.

Le service de l'Industrie laitière.

Le service de l'Apiculture et de l'Industrie du sucre d'érable.

Le service de l'Économie domestique dont le chef est Alphonse Désilets.

Le service de l'Horticulture et son chef, sous lequel on trouve la pépinière de Deschambault, un entomologiste, un botaniste, une section des conserves et un instructeur.

L'inspecteur et secrétaire de la Société des éleveurs, Adrien Morin, B.S.A.

L'inspecteur général des beurrieres et fromageries.

L'inspecteur des sociétés coopératives.

Le Journal d'agriculture avec son directeur des éditions anglaise et française.

Le secrétaire de la Société d'industrie laitière.

L'École de Laiterie et le Laboratoire de chimie.

Du service d'Élevage, qui s'était substitué au Conseil d'Agriculture, dépendaient donc plusieurs sections, dont celle de la médecine vétérinaire sous la responsabilité du docteur J.-Alphonse-Adélard Bédard.

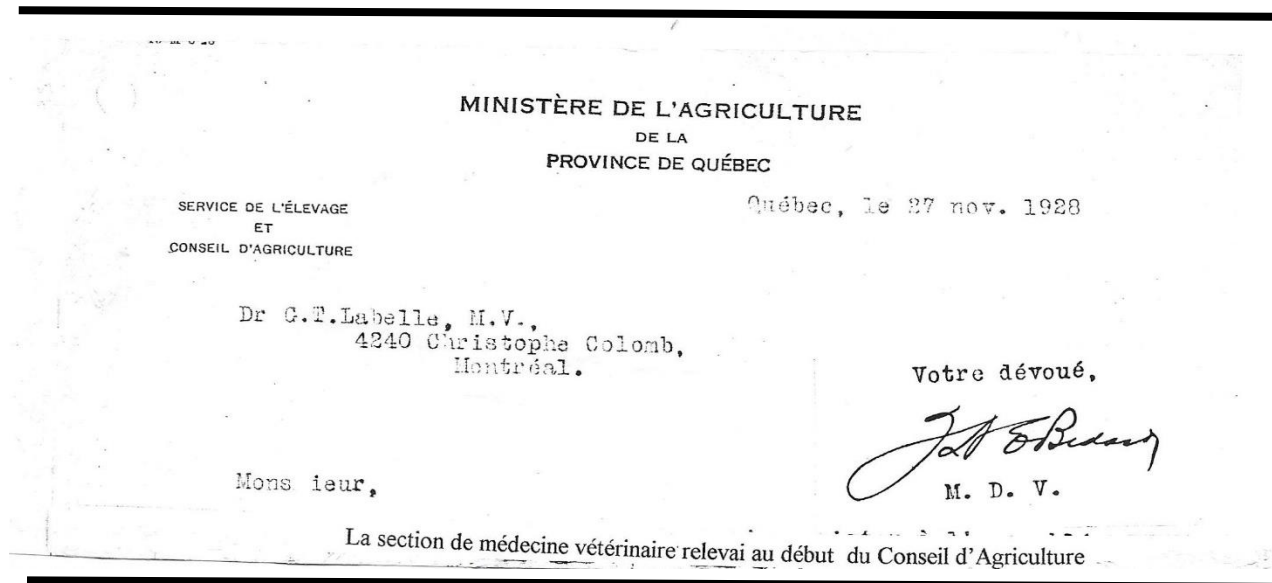
Dans ces années et les subséquentes les rapports font mention des activités de la section de médecine vétérinaire. A l'exception du travail de contrôle de la tuberculose et du charbon symptomatique, ils ne rapportent que des enquêtes sur des conditions variées, notamment sur la fièvre charbonneuse qui risqua de provoquer une épidémie dans les comtés de l'Islet et de Kamouraska, et qui fut combattue par la vaccination. D'ailleurs cette maladie allait réapparaître durant les six ans qui suivirent et susciter des interventions plus ou moins étendues.

La tuberculisation par le ministère provincial de l'Agriculture était en vogue dans la région de Québec, car dans la région de Montréal, le ministère d'Agriculture d'Ottawa, qui a commencé un programme de « zone réservée » dans les comtés de Beauharnois, Huntingdon et Chateauguay, continue de l'étendre et il atteindra bientôt la rive ouest de la rivière Saint-François. Le travail du provincial a tendance à diminuer, même si on favorise le processus de contrôle en signant des ententes avec les cultivateurs qui ne sont plus obligés de faire des demandes annuelles. Trente-cinq vétérinaires auxiliaires ont fait du service. En 1929, des Unités Sanitaires se sont ouvertes dans les comtés de Témiscouata et de Terrebonne et elles ont engagé comme inspecteurs deux des médecins vétérinaires auxiliaires.

En 1931, la section de médecine vétérinaire installe de nouvelles cordes à son arc. Elle met en branle une étude sur les parasites du mouton qui, l'année suivante, alors que des facilités se seront implantées dans le champ et au laboratoire, verra des applications dans les comtés de Charlevoix et du Saguenay. Ces traitements, par suite de leurs bienfaits, continueront de se poursuivre, s'appliquant particulièrement aux animaux de race. Cette initiative serait-elle l'effet de la présence de travaux de parasitologie au département de Pathologie du Collège Macdonald où deux ans plus tard, en 1934, sera inauguré l'Institut de Parasitologie, sous la direction du Dr T.W.M. Cameron, et construit avec l'aide du gouvernement provincial.

Une maladie qui commence à montrer ses méfaits est l'avortement enzootique chez les bovins. En 1930-31, on a fait quatre enquêtes sur cette maladie et prélevé 235 échantillons de sang dont 79 se sont avérés positifs et 33 douteux. Le travail s'est intensifié d'année en année et en 1932, c'était l'épreuve de 72 troupeaux avec 1539

prélèvements de sang dont 268 sujets se sont révélés réacteurs. C'était davantage en 1933-34 avec 20%, de réacteurs et de douteux. L'année suivante, on commençait à répéter l'épreuve dans les mêmes troupeaux et déjà se dessinait un programme de contrôle. Ça a continué les dernières années d'existence de la section de médecine vétérinaire.



En 1929, l'honorable Léonide Perron, avocat, homme d'affaires et ancien conseiller législatif, est nommé pour remplacer le ministre J.-E. Caron à la tête du ministère de l'Agriculture. Il ne tarda pas à travailler à sa réorganisation. Il était en bonne voie de réaliser ses plans lorsque la mort l'emporta. Il eut pour successeur Adélard Godbout, un agronome et professeur à l'École d'Agriculture de Sainte-Anne-de-la-Pocatière, qui avait été élu représentant du comté de l'Islet lors d'une élection complémentaire. C'est lui qui allait compléter les plans de Perron.

Le ministère avait à sa tête de nombreux responsables : outre le ministre et le sous-ministre, se voyaient le secrétaire du ministère, le comptable, le registraire, le secrétaire du Conseil d'Agriculture, le directeur du Journal d'agriculture, l'officier en loi, les directeurs des écoles de laiterie et de Sainte Martine, et le directeur des services. Ces derniers, il ne s'en comptait plus que quatre : le service des Agronomes avec ses six districts, le service de l'Économie rurale avec ses dix sections, le service d'horticulture et le service de l'Industrie animale avec une section pour quasi chacune des espèces animales. La section de médecine vétérinaire dépendait de ce service dont le chef était Adrien Morin, B.S.A.

Au début de la décennie 1930, une autre maladie commençait à faire sentir ses méfaits dans les troupeaux laitiers, c'était la mammite infectieuse. La section vétérinaire ne manqua pas de s'y intéresser. Dès 1931, trois enquêtes sont effectuées, 168 échantillons de lait sont prélevés alors que 85 troupeaux et 306 vaches reçoivent le vaccin. Les années suivantes, le travail est intensifié par des enquêtes et la vaccinothérapie. Cette dernière est une recommandation mise de l'avant par le docteur José Maria Rosell, professeur de bactériologie à l'école de Médecine vétérinaire à Oka, et spécialiste international de cette maladie. Ses résultats semblent fructueux les premières années.

Le docteur Rosell était un Espagnol qui était allé étudier la médecine en Allemagne et y avait connu les laits fermentés et leurs bienfaits comme moyens de traiter les problèmes de diarrhée chez l'homme. Il y avait acquis de fort bonnes connaissances en bactériologie et lors de son passage au Québec au retour d'un voyage aux États-

Unis, il avait accepté la proposition de son compatriote, le Père Léopold de l'École de Médecine vétérinaire, de devenir professeur de bactériologie à l'École vétérinaire et à l'Institut d'Agricole d'Oka. Dès son arrivée, en 1929, il s'était lancé dans l'étude de la mammite bovine sur laquelle il fit des observations intéressantes et publia de nombreux articles dans des revues scientifiques. En 1932, il avait, sur la maladie, donné une conférence à Québec, qui avait soulevé l'enthousiasme de l'auditoire dont faisait partie notamment le premier ministre Taschereau. L'année suivante, le ministère de l'Agriculture publiait la brochure du Dr Rosell sur le même sujet: « La mammite streptococcique de la vache laitière » dans laquelle étaient énoncés les moyens de diagnostiquer la maladie.



*Dr J.-A.-E Bédard, M.V.
Chef de la division de médecine
Vétérinaire 1923-1937
Ministère de l'Agriculture*

Cet enthousiasme ne semble pas avoir produit les fruits espérés puisque dans le contrôle de la mammite, à partir de 1936, on délaissa la vaccinothérapie pour le dépistage par l'examen clinique et par des examens chimiques, suivant ainsi les directives du comité sur la mammite.

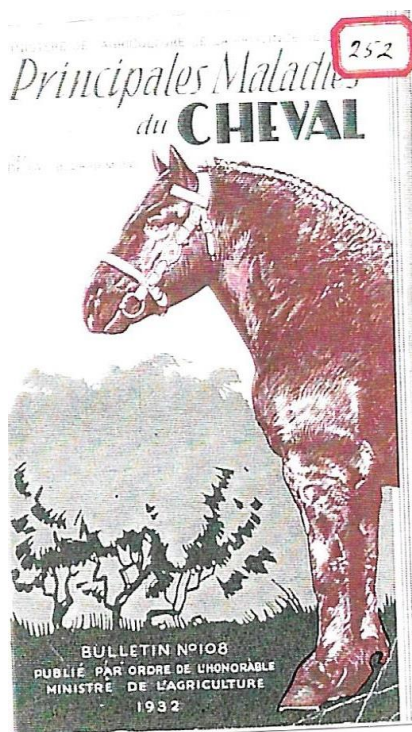
Comme chez le mouton, chez le cheval le traitement des parasites internes s'avéra une mesure qui ne cessa de progresser avec des résultats bienfaisants. Commencé en 1932-33, le contrôle de certains parasites internes fut appliqué d'abord aux chevaux de race. La même année cependant, une maladie prenait de l'ampleur dans quelques districts de la province, maladie qui traduisait par de l'anémie, mais dont on ignorait la cause. On l'a qualifiée de « piroplasmose ».

Les années suivantes, des enquêtes ont été entreprises et des échantillons de sang, prélevés pour des études, afin d'élucider les sources et la cause de la maladie. À partir de 1936, le Conseil National de Recherches à Ottawa et l'école de Médecine vétérinaire à Oka, avec Dr M. Panisset, ont poursuivi des recherches sur la nature de la maladie, et sur les moyens de la diagnostiquer et de la combattre.

On l'a vu, un service d'Aviculture existait au Ministère de l'Agriculture bien avant de parler de médecine vétérinaire. C'est en effet au cours de 1913-1914 qu'a été créé le service d'Aviculture à Québec. Il était voué à la promotion d'une production qui pourrait apporter des revenus supplémentaires aux cultivateurs. Sa direction avait été confiée à une personne de grande expérience dans le domaine, au Frère Liguori de la Trappe d'Oka. Il était assisté de Louis Picard et avait sous sa direction plusieurs instructeurs avicoles.

Avec les années, le service d'Aviculture n'a pas manqué de faire progresser l'élevage des volailles et de développer des produits qui en dérivait. L'importation de sujets, du sang neuf, s'est avérée nécessaire, mais elle a favorisé aussi l'introduction de maladies nouvelles. Dans le rapport de 1920-21, le directeur du service de l'Aviculture mentionne que 109 visites ont été effectuées pour cause de maladie. C'était compréhensible puisque les instructeurs avicoles étaient ceux qui visitaient les éleveurs et c'étaient eux qui étaient demandés en consultation lors de problèmes ou de maladies.

L'année suivante, il signale que « plus d'une maladie qui affectent les volailles, sont assez difficiles à diagnostiquer » au point que les vétérinaires se déclarent incapables d'en faire le diagnostic, cela faute de laboratoire ». « On le sait, continuait-il, les maladies des animaux domestiques sont du ressort exclusif du gouvernement fédéral ». Comme il n'y a qu'« un seul laboratoire pathologique pour la volaille dans tout le Dominion, celui d'Ottawa, sous la direction du Dr Wickware », c'est nettement insuffisant. Le moyen de corriger la situation serait que le gouvernement fédéral établisse, dans un endroit central de la province, un laboratoire semblable. Idée qu'a admise le ministre de l'Agriculture d'Ottawa et qui a fait son chemin; elle est probablement à l'origine du laboratoire vétérinaire fédéral de Sainte-Anne-de-Bellevue qui s'est transporté à Saint-Hyacinthe à la fin des années 1970.



L'action du service d'Aviculture se faisait par divers moyens, bien entendu par des instructeurs avicoles; pour 1916-17, le rapport parle de l'organisation de stations avicoles qui étaient distribuées à travers la province. Les couvoirs coopératifs commencés, au début de la troisième décennie, allaient être un instrument privilégié de développement, il y eut aussi la distribution d'œufs aux cercles de fermières et aux enfants des écoles, pour être incubés et servir ainsi à peupler des basses-cours; s'est ajoutée la construction de poulaillers modèles chez certains éleveurs.

Puis on a compté beaucoup sur l'imprimé pour faire l'éducation des gens; des feuillets, des bulletins donnaient des renseignements sur les divers éléments des productions avicoles.

La pullorose, mieux connue sous son nom populaire de diarrhée blanche, n'a fait son apparition que plus tard et son contrôle a été lié à la certification des couvoirs. Tous les éleveurs fournissant des œufs aux couvoirs devaient soumettre leurs oiseaux à la sélection et à l'épreuve de sang pour la pullorose. Ce dernier contrôle est demeuré longtemps aux mains du service de l'Aviculture et des inspecteurs avicoles. La certification des couvoirs en dépendait. Le sang était vraisemblablement prélevé par les instructeurs avicoles et les échantillons acheminés à des laboratoires autorisés. Un laboratoire fut ajouté à Sainte-Anne-de-la-

Pocatière pour répondre à l'augmentation des besoins. Où étaient les autres? Peut-être à l'Institut Agricole d'Oka, au Collège Macdonald de Sainte-Anne-de-Bellevue, où à l'école vétérinaire. Aucune précision n'est apportée. Ce n'est qu'en 1935 et 1936, que, dans le rapport de la division de médecine vétérinaire, il est fait mention, sous l'item laboratoire, de la réception d'échantillons de sang pour la pullorose.

La section de médecine vétérinaire ne s'était pas désintéressée des volailles puisque le rapport de 1925 fait part du traitement de la cellulose infectieuse, du choléra et de l'épithélioma contagieux, du diagnostic de quatre cas de tuberculose et de la vaccination contre la diphthérie. Ce sont là toutes des maladies des volailles.

Il est bon de rappeler une innovation importante réalisée en 1930, celle de l'engagement à la section de médecine vétérinaire d'un pathologiste aviaire, le Dr G.-H. Rajotte. Il était allé poursuivre des études de spécialisation au Cornell Veterinary College. C'est lui qui, les années suivantes, va se charger de faire des visites, de donner des conférences, de pratiquer des autopsies, afin de renseigner les éleveurs de volailles sur les problèmes de pathologie aviaire. Des chiffres concernant le contrôle de la pullorose ou de la diarrhée blanche n'apparaissent dans le rapport de la section vétérinaire qu'à partir de 1935.

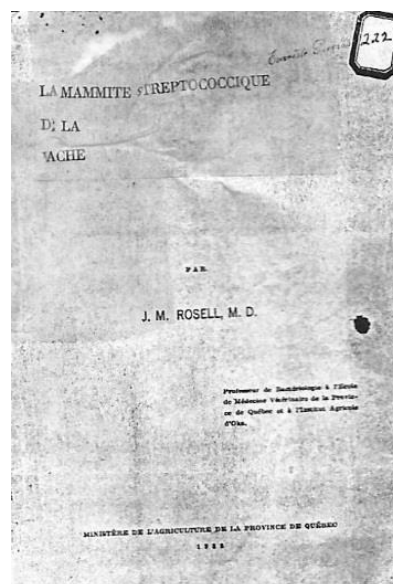
Nous avons déjà dit un mot des recherches et du travail de vulgarisation du Dr Rosell sur la mammites. En 1932, le ministère de l'Agriculture lançait une publication, un bulletin sur les maladies du cheval, préparé par le Dr J.-A.-E. Bédard, chef de la section de médecine vétérinaire. Ce dernier, la même année, en coopération avec le département de pathologie du Collège Macdonald, de son directeur, le Dr J. E. Conklin, organisait un cours de perfectionnement pour les vétérinaires praticiens. Le docteur Conklin semble avoir été bien considéré de la profession vétérinaire puisqu'on en avait fait un membre honoraire.

Que dire du laboratoire vétérinaire?

On apprend son existence que par les données des travaux qui s'y font. Et cela à partir des années 1935 et 1936. Peut-être ces travaux étaient-ils exécutés pour le compte du ministère de l'Agriculture au département de Pathologie du Collège Macdonald? Des précisions sont à trouver, même si nous savons que le docteur Ferdinand Trudel y a travaillé avant de fonder le laboratoire vétérinaire de Québec.

Dès 1930, le Collège des médecins vétérinaires faisait parvenir au ministre de l'Agriculture, l'honorable Perron, une demande pour « l'établissement d'un laboratoire biologique et pathologique vétérinaire à Montréal, conjointement avec celui du Bureau d'hygiène ». Cette demande avait été adressée au sous-ministre Antonio Grenier, qui en avait accusé réception.

La même année, l'école de Médecine vétérinaire, dans son rapport annuel, mentionne que le département de bactériologie du Dr Rosell, en plus de l'enseignement et de la poursuite de travaux sur la mammite, en collaboration avec le M. A., effectue des activités de diagnostic sur les maladies des volailles et des examens bactériologiques sur des échantillons et des pièces diverses reçues de praticiens; l'année suivante, on rapporte que le Dr Rosell procède aussi à des diagnostics sur des spécimens reçus de l'extérieur: animaux morts, entrailles, échantillons de lait, de sang, d'urine et d'autres spécimens. Ce sont les prémisses du laboratoire de diagnostic qu'on met sur pied la même année et qui comporte les instruments d'un laboratoire de bactériologie.



L'année qui suivit, en collaboration avec la section de médecine vétérinaire du ministère de l'Agriculture, le travail principal porte sur l'avortement enzootique, diagnostic sérologique. C'est donc un peu la réponse à la question posée : les activités de la section se font en grande partie à l'école de médecine vétérinaire d'Oka.

Le rapport de 1934 rappelle que grâce à la collaboration du Collège des médecins vétérinaires, de l'école et de la section de médecine vétérinaire du ministère de l'Agriculture, fut organisé en juin un cours abrégé de perfectionnement à l'intention des médecins vétérinaires. C'est au milieu de la décennie 1930 qu'il est fait mention de l'ouverture à Montréal d'un bureau vétérinaire. Ce bureau fut, quelques années, localisé au Palais de justice avant d'être déménagé dans l'édifice de l'U.C.C. sur la rue Viger. Il s'est continué sous le service de la Santé des animaux et il a eu longtemps son pied à terre dans les locaux de l'ancien Hôpital Laval de l'école de Médecine comparée et de science vétérinaire, sur la rue Saint-Hubert, là où on trouve aujourd'hui le terminus d'autobus.

Mosaïque des finissants de l'École de médecine comparée et de science vétérinaire, 1914



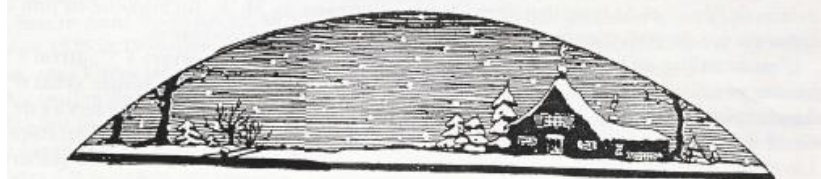
De gauche à droite

1^{re} Rg. (Bas) Université Laval à Montréal, M. Chagnon, J.-M.-E. Lefebvre, L.-M.-Grignon et école de médecine comparée et de science vétérinaire

2^e Rg. U.-A. Coupal, A. Lefebvre, P.-H. Laroche, J. Shannon, J.-W. Turcot, J.-A. Picard, Arm. Chagnon, et L. Cousineau

3^e Rg. H. Théorêt, J.-D. Lauzon, E.-P. BENOIT, O. GÉNÉREUX, J.-W. DEROME, J. Biron, et U.H. Lefebvre.

4^e Rg. O. LAROCHE, D. DU JARDIN, V.-T. DAUBIGNY, dir., E.-P. LACHAPELLE, prés., A. DAUTH, sec. L.-P.-H. LORRAIN, J.-C. REID ET J.W. DEROME,



JOYEUSES FÊTES